



# Club Subaquatique des Pennes Mirabeau

100 chemin de la ferme  
13170 Les Pennes Mirabeau  
contact@cspm.net

Plongée bouteille - Exploration - Formation - Nitrox



Le Club Subaquatique des Pennes-Mirabeau (**CSPM**) est une association sportive à but non lucrative (Loi 1901) qui est affiliée à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM). Créé en 1972, sous le nom originel d'« Entente sportive des Pennes-Mirabeau », c'est en 1997 que le club prend le nom de « Club Subaquatique des Pennes-Mirabeau ».

Aujourd'hui, fort de ses 50 ans d'expérience, il compte une soixantaine de membres bénévoles (16 ans à 85 ans) tous réunis autour d'une passion commune : La Plongée Sous-Marine en bouteille.

Les principales activités du CSPM sont :



- **L'exploration des fonds sous-marins** autour de Marseille (Les îles du Riou, le phare du Planier, les îles du Frioul, les Calanques et la Côte Bleue) au départ de la pointe rouge de Marseille et parfois plus loin lors de week-ends excursions (Etang de Thau, Hyères, Cavalaire-sur-Mer, etc).  
Grace à l'implication des membres, et notamment de formateurs et de Directeurs de Plongée, le CSPM, qui dispose de son propre bateau, propose une ou plusieurs sorties par semaine tout au long de l'année.
- La **formation** et le **passage de niveaux FFESSM** en dispensant les cours théoriques et pratiques à ses adhérents. Le Club dispose pour cela de plusieurs moniteurs fédéraux (MF1 et MF2). Les formations peuvent bénéficier aux grands débutants comme aux plongeurs confirmés (RIFAP, Bio, Nitrox, Niv 4 ou Niv 5, etc)
- Les sorties ou excursions à thèmes : **Biologie marine, Plongée Nitrox, photographie/vidéo sous-marine, plongées de nuit, secourisme en mer** (RIFAP), accueil de « **plongeurs invités** » non adhérents, **Exploration d'épaves**, etc.
- Les **entraînements en piscine** avec un accès privilégié toute l'année et plusieurs fois par semaine (horaires et/ou lignes d'eau dédiés).
- Des **activités festives** telles que des repas ou des sorties entre membres à l'occasion de forums, de formations, des réunions d'information ou d'oursinades par exemple.

Le fonctionnement du CSPM est très structuré avec l'élection d'un bureau qui s'assure que les décisions importantes sont validées en Assemblée Générale, en CODIR et/ou en Commissions Techniques.





Pour plus d'information, vous pouvez

- Contacter le Président du CSPM par e-mail à l'adresse suivante : [CSPM21.stephbto@gmx.fr](mailto:CSPM21.stephbto@gmx.fr)
- Consulter le site : [www.cspm.net](http://www.cspm.net)
- Consulter le site [Facebook](#)
- Venir à l'Assemblée Générale, organisée en septembre.

